

Voyage d'étude à l'Université de Würzburg et à Karlsruhe organisé par l'Association du Collège de Droit



Sur l'invitation du professeur Florian Bien de l'Université de Würzburg et grâce au FSDIE l'association du Collège de Droit a été en mesure de permettre à une douzaine d'étudiants de se rendre en Allemagne du 19 au 21 avril.

Ces derniers se sont d'abord arrêtés à l'Université de Würzburg afin d'assister à un séminaire franco-allemand portant sur le droit comparé des obligations. Cela leur a permis d'approfondir l'enseignement reçu à l'Université Paris II Panthéon et de leur ouvrir un horizon de perspectives nouvelles.

Puis est venu le temps de la rencontre entre étudiants allemands et étudiants français. Ils ont réunis leurs forces afin de présenter un certain nombre d'exposés allant du système constitutionnel allemand à l'étude de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ces présentations furent suivies d'un débat animé entre étudiants, permettant à chacun de découvrir encore davantage toute la richesse de la tradition juridique de ces deux grands pays.

Alors que cette première journée riche en émotions touchait à sa fin, les étudiants, accompagnés du professeur Florian Bien, allaient alors découvrir, autour d'un diner haut en couleurs, la gastronomie bavaroise.

Le deuxième jour, le séminaire s'achevait laissant nos jeunes français rassasiés intellectuellement et libres de découvrir toute la richesse du nord de la Bavière : la fameuse Würzburger Residenz, grande cour du XVIIIème siècle batie sur le modèle du chateau de Versailles; la visite d'une cave à vin, fierté des agriculteurs de la région; et enfin c'est au son du saxophone alto que la journée se terminait sur un petit concert de jazz.

Le troisième jour c'est en direction de Karlsruhe que les étudiants se sont rendus afin de visiter la Bundesverfassungsgericht. Nous tenons ici à remercier le juge Masing qui nous a fait l'immense honneur de présenter aux étudiants le fonctionnement de la Cour, pilier de l'ordre constitutionnel allemand, et les différences entre nos systèmes juridiques, avant de faire leur faire visiter le bâtiment lui-même.

Le reste de la journée s'est déroulé paisiblement, les étudiants ont profité des jardins du château de Karlsruhe sous un soleil printanier.

Le séjour s'est clôturé par d'émouvants adieux au bord du quai de la gare de Karlsruhe. Les uns ont pris le train pour Paris, les autres pour Würzburg.

Nous remercions le FSDIE et le professeur Florian Bien sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.



Publié le 10 juillet 2015 sur le site de l'université Paris 2 Panthéon-Assas (sans auteur)

http://www.u-paris2.fr/1436540019174/0/fiche___article/&RH=ASSOC_ETU